

Lloydminster; il dessert également le district de Grande-Prairie au moyen d'une usine génératrice diesel. Un troisième service d'utilité dessert la ville de Rivière-la-Paix et les villages environnants au moyen d'un établissement générateur diesel situé à Rivière-la-Paix.

La cité d'Edmonton tire son énergie du charbon et exploite son propre système de distribution; en outre, il existe un arrangement réciproque avec un des services privés d'utilités pour l'échange d'énergie électrique en temps de pointe. Calgary et Red-Deer ont leurs propres réseaux de distribution mais achètent leur électricité à la même source privée qu'Edmonton. Certaines grandes villes et cités telles que Medicine-Hat et Cardston possèdent leurs propres usines électriques, et celles que n'atteignent pas les trois services privés ci-dessus mentionnés sont desservies par de petites usines privées.

Colombie-Britannique.—En vertu de la loi sur l'énergie électrique, sanctionnée le 28 mars 1945, la Commission électrique de la Colombie-Britannique a été autorisée à entrer dans le domaine de la propriété publique. La commission y est parvenue en acquérant le réseau électrique de la West Canadian Hydro Electric Corporation, propriétaire d'une usine hydroélectrique à Shuswap-Falls dans la partie nord de la vallée de l'Okanagan; la Nanaimo Duncan Utilities, propriétaire d'usines hydroélectriques et d'une usine à vapeur près de Nanaimo, île de Vancouver; le réseau de la British Columbia Electric Railway Company, propriétaire d'une usine hydroélectrique et d'une usine à vapeur à Kamloops à l'intérieur de la province; les réseaux de la National Utilities Limited à Port-Alberni, Parksville, Qualicum et Royston sur l'île de Vancouver, qui exploitait un établissement générateur diesel à Port-Alberni et achetait de l'énergie électrique pour distribution à Parksville, Qualicum et Royston; la commission a acquis également plusieurs établissements plus petits d'utilité publique appartenant à des particuliers et des usines municipales dans toute la province. Elle a entrepris des relevés sur la rivière Campbell, île de Vancouver, en vue de la construction d'une usine hydroélectrique dont la production définitive sera de 150,000 h.p. La première phase de cette entreprise exige la construction d'un barrage d'amont à Irene-Pool, sur la rivière Campbell, et l'installation d'une unité de 50,000 h.p. est commencée. Des soumissions ont été faites en vue de la construction d'un énorme barrage à Ladore-Falls, lequel pourra emmagasiner 100,000 h.p.

Grand-Forks, Kaslo, Nelson, Prince-George et Revelstoke distribuent l'énergie électrique produite par le combustible ou par la force hydraulique, tandis que Courtenay, Cranbrook, Fernie, Kelowna, Ladysmith, Merritt, New-Westminster, les municipalités de Penticton et de Summerland, le village de McBride et les districts d'amélioration de Cranberry, Westview et Wildwood achètent de l'énergie en gros et se chargent de la distribution.

Sous-section 3.—Centrales électriques privées

Les statistiques sommaires des usines centrales électriques privées de 1930 à 1945 sont données au tableau 20.